



COG 2023-2027 : LES DÉCRYPTER POUR AGIR POUR LES SALARIÉS !

16 NOVEMBRE 2023

AU PROGRAMME

#1 L'HEURE DU BILAN

#2 LES PRINCIPES DIRECTEURS DES NOUVELLES COG

#3 LES CONSÉQUENCES POUR LES SALARIÉS

#4 LES INFORMATIONS/CONSULTATIONS : UN OUTIL INDISPENSABLE
POUR LE CSE

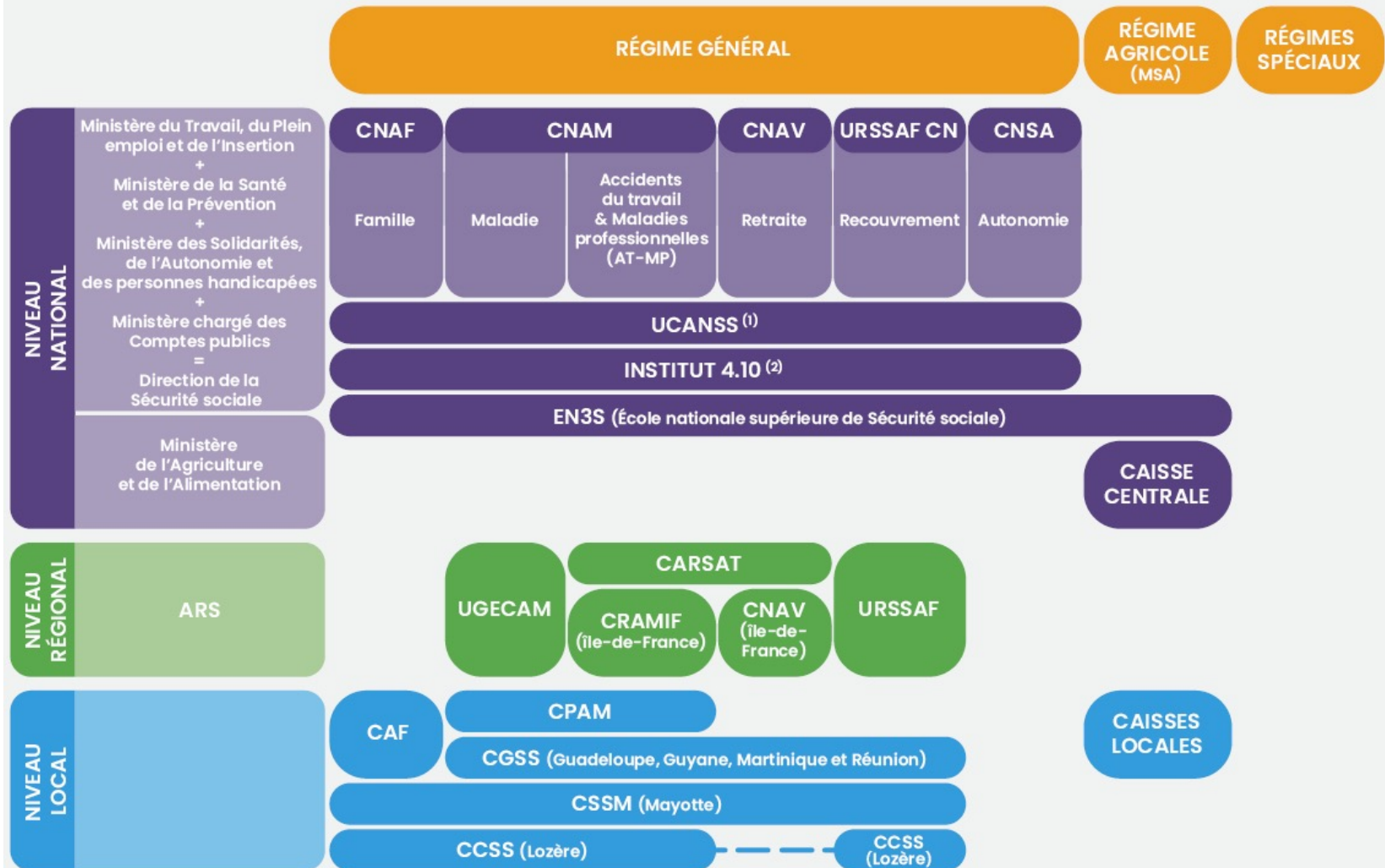




1

L'heure du Bilan

ORGANISATION DE LA SÉCURITÉ SOCIALE AU 1^{ER} NOVEMBRE 2022



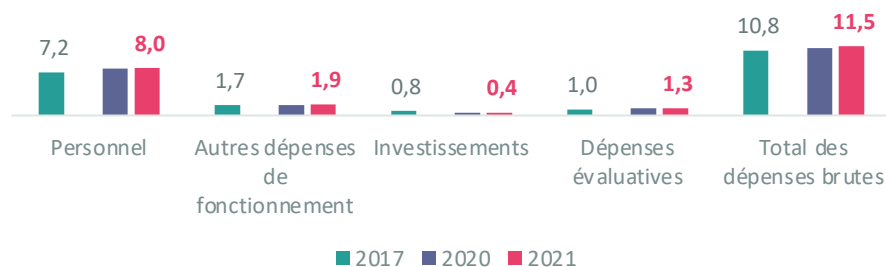
(1) Au-delà de son champ d'action pour le Régime général, l'Ucanss assure également des missions interrégimes.
(2) L'Institut 4.10 est sous tutelle de l'Ucanss.



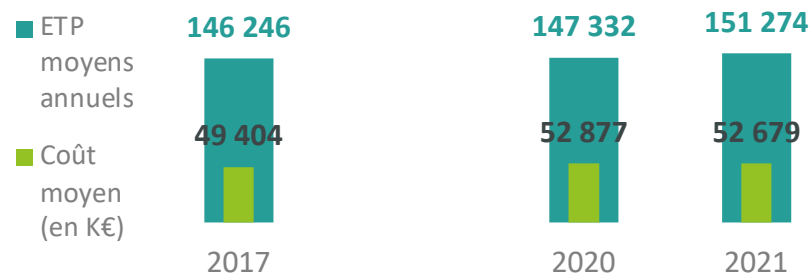
MALGRÉ DES COÛTS DE GESTION DÉJÀ TRÈS BAS (AUTOUR DE 2 %), LES COG PORTENT, UNE NOUVELLE FOIS, DES OBJECTIFS D'EFFICIENCE

- ▶ Les coûts de gestion de la sécurité sociale ne représentent qu'une part marginale des dépenses de sécurité sociale : près de 12 Mds en 2021 (source PLFSS 2023, annexe 10 PLFSS 2023 et annexe 2 PLFSS 2019) pour un total de dépenses de 567 Mds en 2021
 - Près de 70 % sont des coûts de personnel

Evolution des coûts de gestion du régime général (en Mds€)



Evolution des ETP moyens annuels et du coût moyen d'un ETP (en K€)

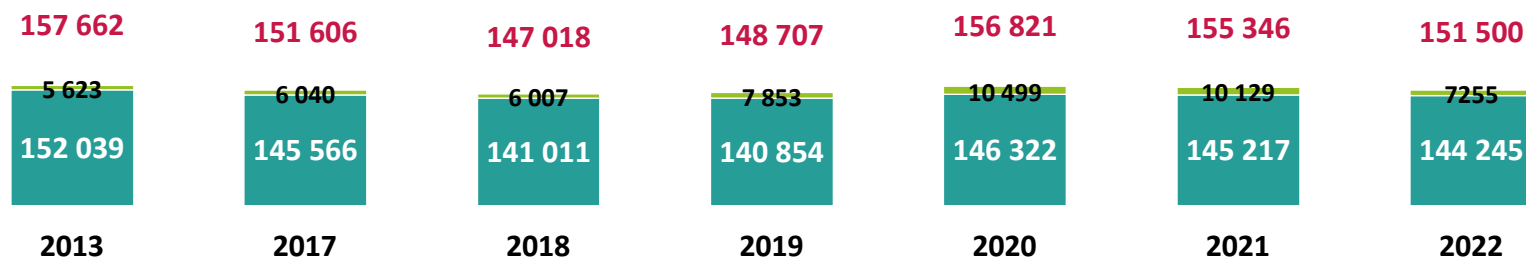


- ▶ 2 objectifs parfois antinomiques sont recherchés :
 - L'amélioration du service rendu
 - Un service public moins coûteux

DES EFFECTIFS EN DÉCROISSANCE À PÉRIMÈTRE DE MISSION CONSTANT

Evolution des effectifs

■ CDI ■ CDD ■ CDI+CDD



Intégration des 4 941 salariés CDI du RSI et des 1 595 salariés des organismes conventionnés sur 2019 et 2020 (source cour des comptes)

Les effectifs consacrés par l'assurance maladie au contact tracing ont été fortement réduits (350 ETP de CDD-CDI en septembre 2022, contre 6 500 en moyenne en 2021). En 2022, l'intérim a parfois compensé le moindre recours aux CDD (source cour des comptes)

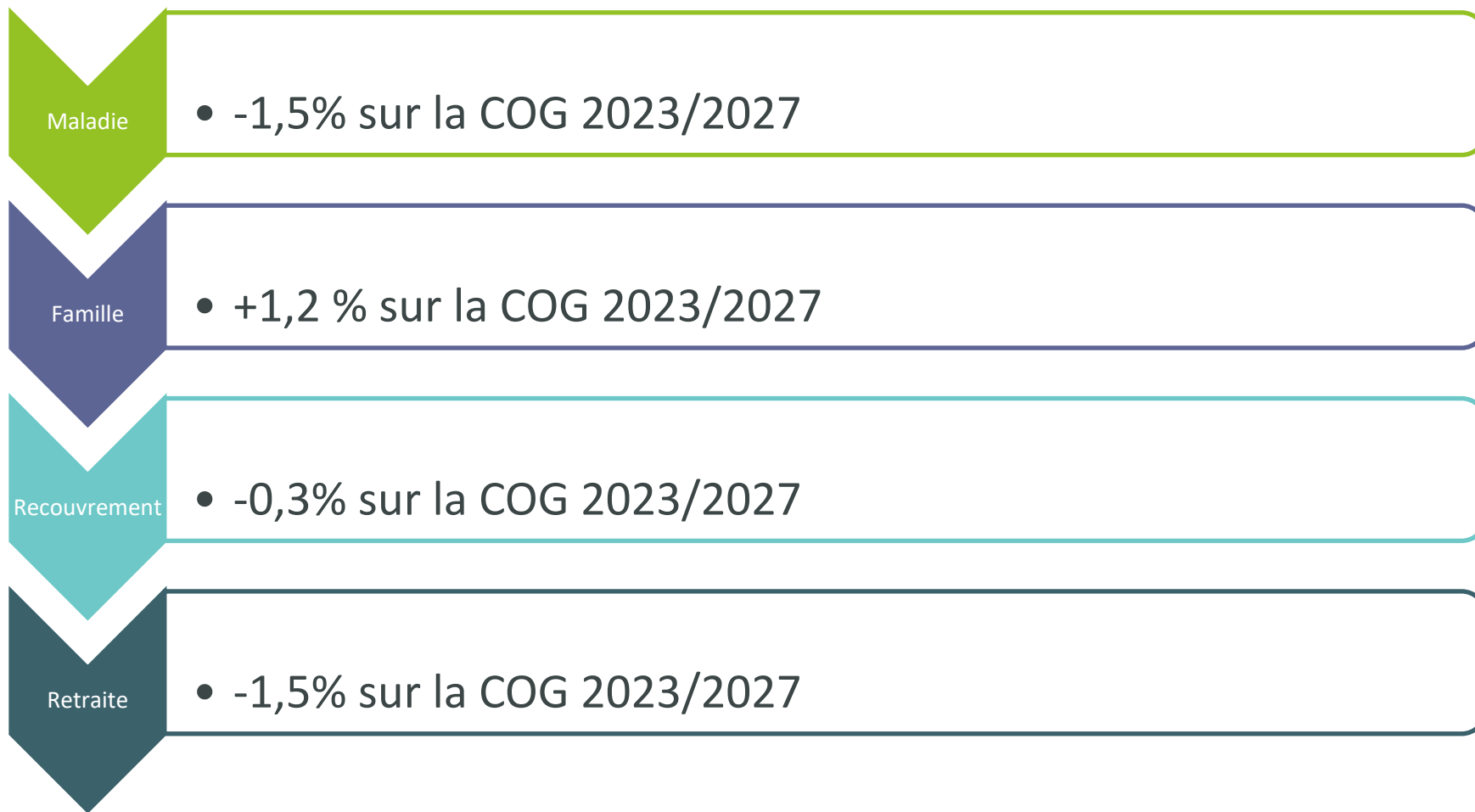
- ▶ Les effectifs CDI augmentent par le seul effet de l'intégration des missions du RSI (3,8 M° de cotisants, 4,4 M° d'assurés maladie, 2,1 M° de retraités en 2020)
 - Ils seraient de 137 709, soit 2,2 % de moins qu'en 2019
- ▶ Les effectifs CDD sont portés par les CDD contact Tracing mobilisés pendant la crise sanitaire



2

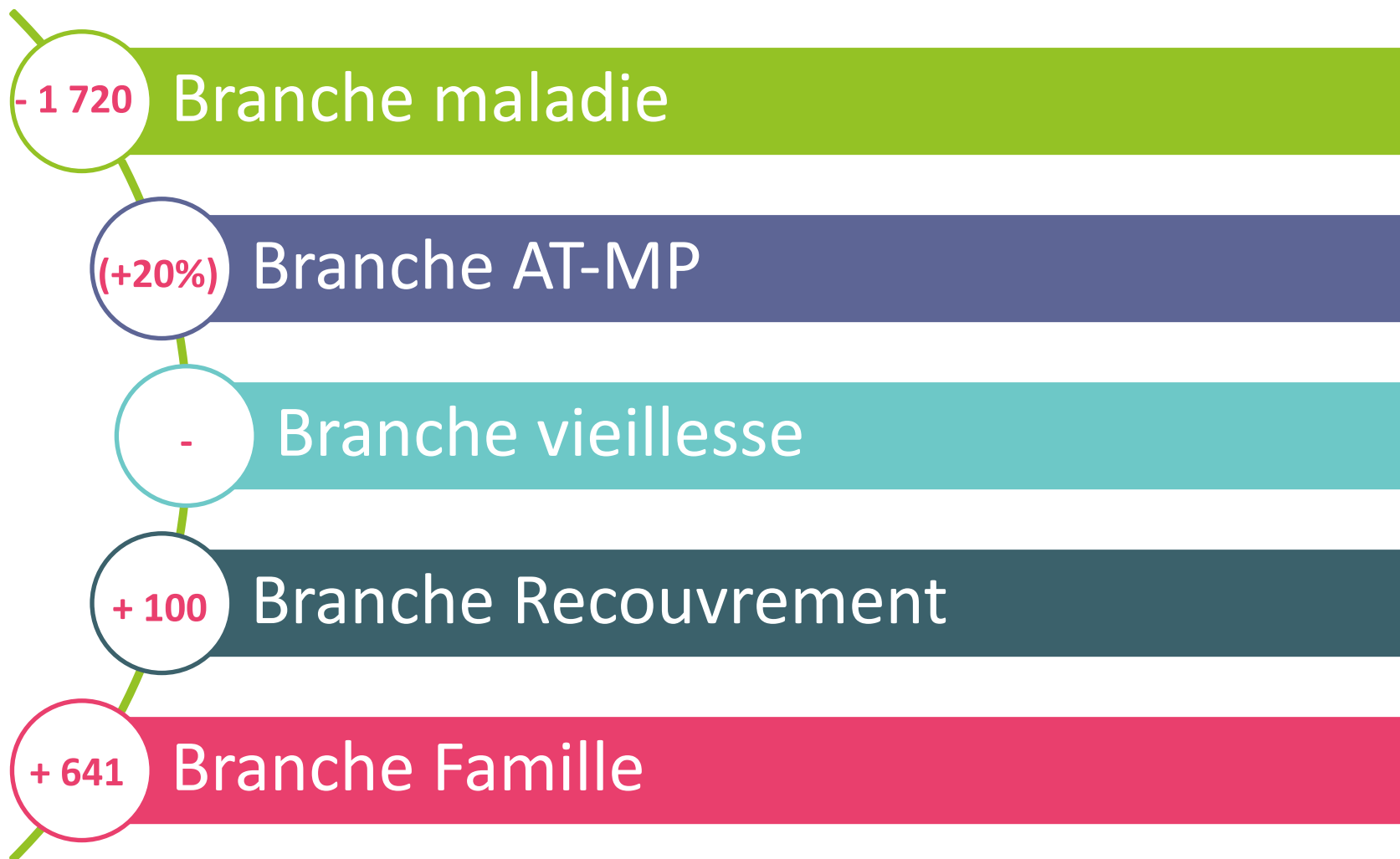
**Les principes directeurs
des nouvelles COG**

DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT CONTRAINTS...



Pour la branche AT-MP la COG n'est pas sortie (ANI)

... QUI SE TRADUISENT PAR DE NOUVELLES BAISSSES D'EFFECTIF



DES ENJEUX FORTS QUI TRAVERSENT TOUTES LES BRANCHES (1/3)

1- Développement de l'activité et déploiement de nouveaux services

- ▶ Accompagnement des évolutions réglementaires (réforme des retraites, ...),
- ▶ Développement de nouveaux services (entreprises, publics fragiles, ingénierie de projets, ...),
- ▶ Développement de l'offre sur le territoire.

2- Améliorer la qualité de services

- ▶ Amélioration des indicateurs de performances + dispositif « Dites-le nous une fois »
- ▶ Poursuite du développement de l'approche omnicanale,
- ▶ Un service homogène et accessible pour l'ensemble du territoire,
- ▶ Lutte contre les erreurs et la fraude

DES ENJEUX FORTS QUI TRAVERSENT TOUTES LES BRANCHES (2/3)

3- Recherche d'efficience et de performance

- ▶ Mutualisation et synergies inter et intra caisses renforcées,
- ▶ Recherche de complémentarité avec les autres services publics,
- ▶ Accès et développement des démarches dématérialisées,
- ▶ Des salariés à la fois plus spécialisés et plus polyvalents

4- Un système d'information adapté aux enjeux

- ▶ Poursuite des investissements dans le déploiement d'un SI efficace,
- ▶ Qui devra permettre des gains de productivité,
- ▶ Et accompagner la stratégie de dématérialisation.

DES ENJEUX FORTS QUI TRAVERSENT TOUTES LES BRANCHES (3/3)

5- Une stratégie patrimoniale et environnementale ambitieuse

- ▶ Mise en œuvre du décret tertiaire,
- ▶ Réflexion autour du patrimoine et des nouveaux modes de travail,
- ▶ Objectif de réduction des énergies et de l'impact environnemental,
- ▶ Accompagnement à la mise en œuvre d'une politique de transition écologique

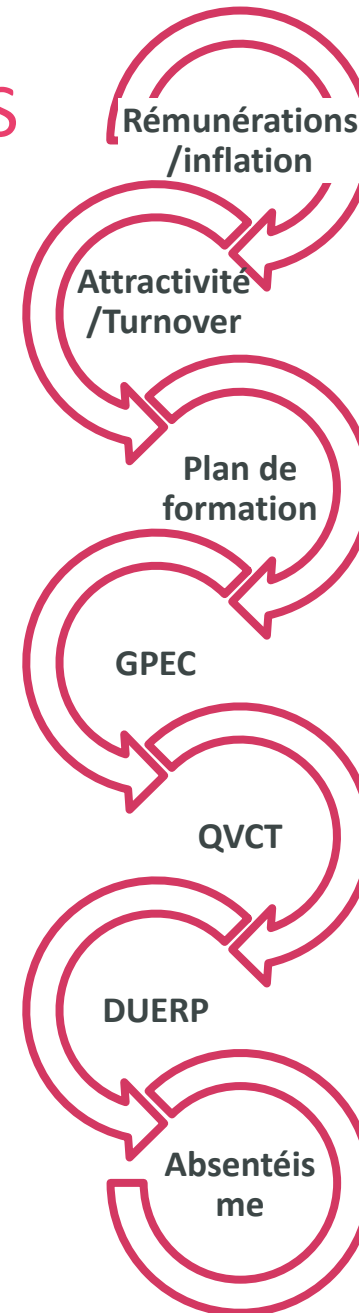
3

**Les conséquences pour les
salariés**



LA MISE EN ŒUVRE DES COG AURA DES CONSÉQUENCES SUR LES SALARIÉS

-  Le développement des compétences : entre spécialisation et polyvalence
-  Les changements des pratiques professionnelles et d'environnement de travail
-  La recherche de gains de productivité et les tensions sur la charge de travail
-  Les potentiels redéploiements et réorganisations
-  L'opérationnalité et l'appropriation des nouveaux outils logiciels



A 3D rendering of four geometric shapes on a white grid background. The shapes are a yellow cylinder, a red pyramid, a blue square, and a yellow rectangular prism. The background is a light blue gradient.

4

**Les informations/consultations
du CSE : un outil indispensable
pour les CSE**

LA DÉCLINAISON DES COG EN CPG DOIT ATTIRER TOUTE L'ATTENTION DES ÉLUS DU CSE

- ▶ La signature des CPG doit être réalisée entre fin 2023 et mars 2024



Le CPG doit faire l'objet d'une consultation dédiée (ou dans le cadre de la consultation sur les orientations stratégiques)



Son suivi et son déploiement doivent être réalisés chaque année dans le cadre des informations/consultations récurrentes

3 TEMPS FORTS DE CONSULTATION POUR EXERCER PLEINEMENT VOS PRÉROGATIVES

Situation économique et financière

- **Art. L. 2312-25** Situation économique et financière de l'entreprise

Expertise

Financement
100%
employeur

Politique sociale et conditions de travail et emploi

- **Art. L. 2312-26** La consultation annuelle sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi
- **La consultation sur la politique sociale => nouveau socle de la consultation sur la politique de prévention des risques**

Expertise

Financement
100%
employeur

Orientations stratégiques

- **Art. L. 2312-24** : Orientations stratégiques de l'entreprise et conséquences sur l'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires et à des stages.
- Cette consultation porte, en outre, sur **la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, sur les orientations de la formation professionnelle et sur le plan de développement des compétences**

Expertise

Financement
80% employeur
/20 % CSE

LA MISSION DES CSE EST DE PRENDRE EN COMPTE LES CONSÉQUENCES ENVIRONNEMENTALES DANS LES DÉCISIONS DES ORGANISMES



Code du travail - Article L. 2312-8 , alinea I

I. **Le comité social et économique a pour mission** d'assurer une expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion et à l'évolution économique et financière de l'entreprise, à l'organisation du travail, à la formation professionnelle et aux techniques de production, **notamment au regard des conséquences environnementales de ces décisions.**



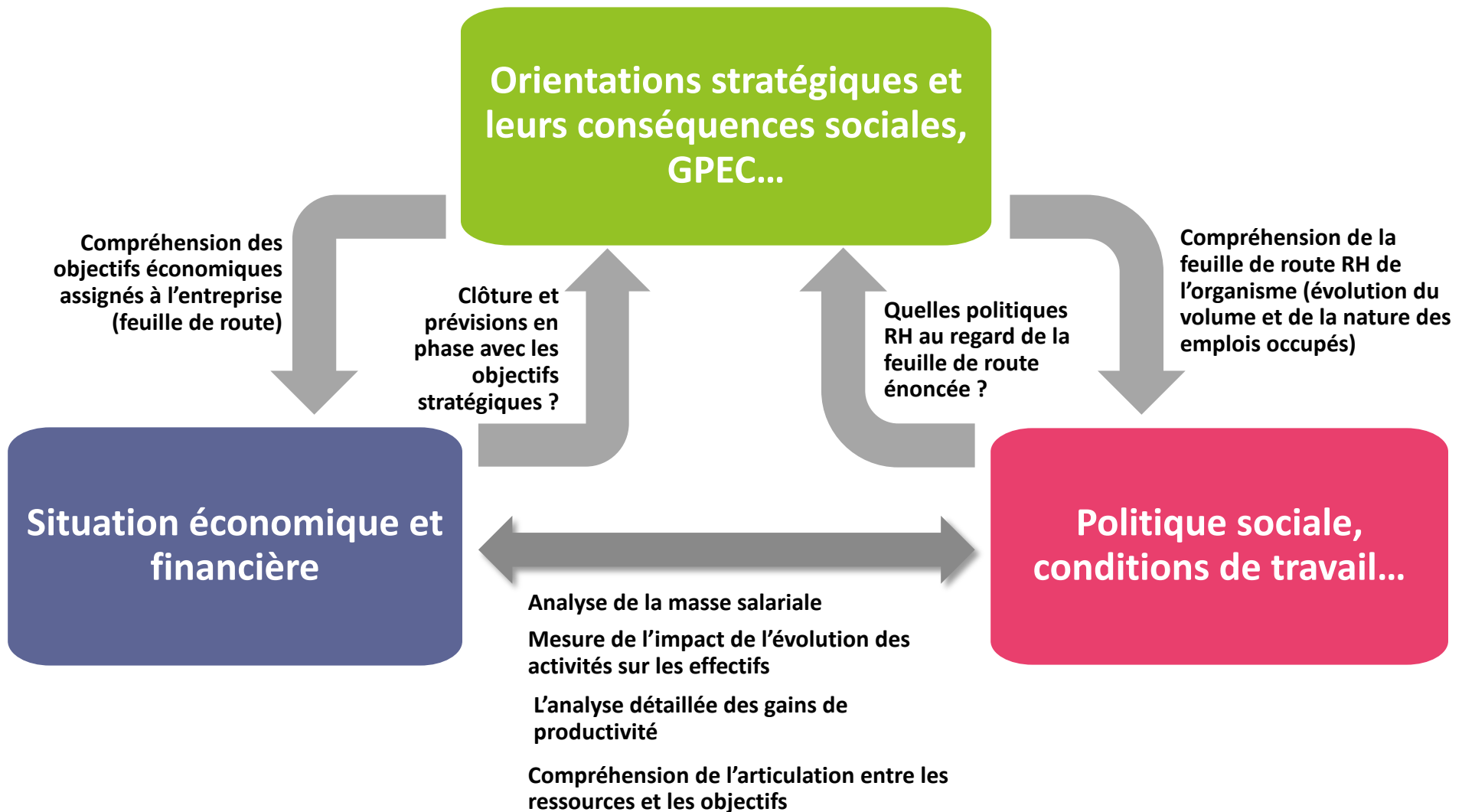
Article L. 2312-8 , alinea III

III. Le comité est informé et consulté sur les **conséquences environnementales des mesures mentionnées au II du présent article.**

Les mesures mentionnées au II :

- 1° Les mesures de nature à affecter le volume ou la structure des effectifs ;
- 2° La modification de son organisation économique ou juridique ;
- 3° Les conditions d'emploi, de travail, notamment la durée du travail, et la formation professionnelle ;
- 4° L'introduction de nouvelles technologies, tout aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail ;
- 5° Les mesures prises en vue de faciliter la mise, la remise ou le maintien au travail des accidentés du travail, des invalides de guerre, des invalides civils, des personnes atteintes de maladies chroniques évolutives et des travailleurs handicapés, notamment sur l'aménagement des postes de travail.

3 CONSULTATIONS QUI FONT LE LIEN ENTRE LES DIFFÉRENTES DIMENSIONS DE VOTRE ENTREPRISE ET SES CHOIX



POURQUOI SE SAISIR DES INFORMATIONS CONSULTATIONS DU CSE...

Pour défendre les intérêts des salariés

Les élus doivent pouvoir imposer la prise en compte des intérêts des salariés dans les décisions de l'employeur.

Pour vous faire votre propre opinion sur la situation de l'organisme et ses perspectives

Obtenir de l'information est essentiel pour alimenter l'avis.

... d'autant plus dans cette période de changement de COG/CPG !

Pour peser dans les décisions, proposer des alternatives et faire des préconisations

La direction doit apporter une réponse motivée à ces vœux

Pour alimenter les OS dans le cadre de leurs négociations

Outils les négociateurs pour leur permettre de défendre au mieux les salariés.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Prochain Webinaire

> **vendredi 1^{er} décembre, 11h à 12h** : Rémunérations et inflation

Inscriptions sur le site internet de Syndex

À retrouver sur www.syndex.fr

> **REPLAY DE WEBINAIRES SUR PLUSIEURS THÈMES : DIALOGUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENT, GEPP, IMPACT DU FLEX OFFICE ET DU TÉLÉTRAVAIL, ...**

> **DES FICHES PRATIQUES**

> ...



CONTACTS

Céline Ohouo

c.ohouo@syndex.fr

Sarah Mateu

s.mateu@syndex.fr

Benoit Vandoolaeghe

b.vandoolaeghe@syndex.fr

Vos questions :

contact@syndex.fr



**CONSEILLER
ET ACCOMPAGNER
LES REPRÉSENTANTS
DES SALARIÉS**

**CABINET D'EXPERTISE
POUR LES CSE**

**Suivez-nous sur
les réseaux sociaux**

syndex.fr //  // 